



Circulaire 7083

du 08/04/2019

Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Centre de
Coordination et de Gestion des programmes européens
Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	du 1/4/2019 au 29/4/2019
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Information succincte	Appel à candidature pour une mission de coordination du projet Transition-Insertion 2020 pour l'enseignement ordinaire qualifiant cofinancé par le Fonds Social Européen
-----------------------	--

Mots-clés

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Centres psycho-médico-social
Ens. officiel subventionné	Secondaire spécialisé
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)
--

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Fabrice Aerts-Bancken, Directeur Général

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Van Boxem Danielle	CCGPE-DGEO	02/690 84 42 danielle.vanboxem@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens situé près de la Direction Générale de l'Enseignement obligatoire recherche un(e) chargé(e) de mission pour la coordination du projet Transition-Insertion 2020 pour l'enseignement ordinaire qualifiant cofinancé par le Fonds Social Européen.

Les détails de ce recrutement figurent dans le profil de fonction joint en annexe.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer un CV accompagné d'une lettre de motivation à Madame Danielle Van Boxem, par courriel pour le 29 avril 2019 à danielle.vanboxem@cfwb.be

Les entretiens de recrutement se tiendront le mardi 7 mai 2019.

En vous remerciant de votre intérêt.

Le Directeur général
Fabrice Arts-Bancken

1 référent-coordonateur de projet chargé de mission (H/F/X) pour le Centre de Coordination et de Gestion des programmes européens

PROCEDURE MISE EN ŒUVRE

Appel externe à candidatures

1. Critères de recevabilité	2. Identité administrative	3. Identité fonctionnelle	4. Profil de compétences	5. Pour postuler
-----------------------------	----------------------------	---------------------------	--------------------------	------------------

Diplôme(s) requis

Titre de capacité pour exercer une fonction de la catégorie du personnel directeur et enseignant de l'enseignement ou du personnel technique des CPMS.

Expérience(s) professionnelle(s) requise(s) (nombre d'années, domaines d'expérience(s)) :

Etre engagé à titre définitif dans une fonction de personnel directeur et enseignant ou de personnel technique des CPMS depuis minimum 5 ans.
Une bonne connaissance des méthodologies de l'orientation et du suivi de l'insertion socio-professionnelle est un atout.

1. Critères de recevabilité	2. Identité administrative	3. Identité fonctionnelle	4. Profil de compétences	5. Pour postuler
-----------------------------	----------------------------	---------------------------	--------------------------	------------------

Conditions d'engagement

Traitement de la fonction antérieure
Congés annuels de la fonction antérieure (mais disponibilité nécessaire selon les besoins du service)
Remboursement des transports en commun pour les déplacements domicile-lieu de travail
Remboursement des frais de parcours pour les missions
Indemnités de séjour

Affectation

Entité administrative : Administration générale de l'Enseignement (AGE) – Direction générale de l'Enseignement obligatoire (DGEO)
Nom du service : Centre de Coordination et de Gestion des Programmes européens – CCGPE - DGEO.
Lieu de travail : Cité des Métiers de Bruxelles, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles

Type de recrutement

Charge de mission.

Régime de travail

Temps plein

1. Critères de recevabilité	2. Identité administrative	3. Identité fonctionnelle	4. Profil de compétences	5. Pour postuler
-----------------------------	----------------------------	---------------------------	--------------------------	------------------

Mission(s) du Service

Le CCGPE-DGEO pour l'enseignement secondaire en alternance, l'enseignement secondaire technique et professionnel de plein exercice et l'enseignement secondaire spécialisé a été mis en place en 2002 par décret de la Communauté française. Il est chargé notamment de servir d'intermédiaire entre les établissements de l'enseignement en alternance, de l'enseignement technique et professionnel de plein exercice et l'enseignement secondaire spécialisé, les pouvoirs organisateurs et les réseaux d'enseignement, et d'une part le Ministre, d'autre part les administrations de coordination en ce qui concerne les fonds structurels européens ou d'autres mécanismes de subventions spécifiques de l'Union européenne, les programmes d'initiative et les différents programmes d'action de l'Union européenne, pour des actions dont les objectifs sont de faciliter l'insertion socioprofessionnelle de personnes de moins de vingt-cinq ans qui ont terminé la scolarité à temps plein, de développer l'enseignement secondaire en alternance, l'enseignement secondaire spécialisé et l'enseignement secondaire technique et professionnel de plein exercice et d'assurer la formation des différents acteurs de l'enseignement secondaire en alternance, de l'enseignement secondaire spécialisé et de l'enseignement secondaire technique et professionnel de plein exercice (cf. décret du 28 février 2002 modifié par le décret du 1er février 2008, lui-même modifié par le décret du 17 octobre 2013). Les actions menées par le CCGPE-DGEO sont cofinancées par plusieurs mécanismes européens de subvention : le Fonds Social Européen, les programmes Erasmus+, INTERREG... Le CCGPE-DGEO introduit les candidatures de projets, puis gère les subventions accordées, en organisant leur distribution aux bénéficiaires, en contrôlant leur utilisation et en rendant compte de cette utilisation auprès des instances européennes.

Le CCGPE est autonome dans l'exercice de ses missions, mais est placé auprès de l'administration de la Communauté française et de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire (la DGEO) en particulier. Le CCGPE-DGEO consiste d'une part en un comité de gestion, présidé par un membre du Cabinet du Ministre fonctionnel, et d'autre part en une équipe de chargés de mission, détachés de l'enseignement, et de contractuels, qui assurent la gestion quotidienne des dossiers, coordonnée par un bureau exécutif et un coordonnateur.

Objectifs de la fonction

Le Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens (CCGPE-DGEO) met en œuvre un projet intitulé **Transition-Insertion 2020**, financé par le Fonds social Européen. Ce projet s'adresse à l'Enseignement Ordinaire Qualifiant de la Région de Bruxelles-Capitale. L'objectif est d'assurer le suivi de jeunes en dernière année de formation afin de les accompagner dans la détermination d'un projet professionnel et de les accompagner dans la recherche d'un emploi. L'accompagnement de ces jeunes se poursuit également un an après la sortie de l'école.

Le projet consiste à :

- accompagner les élèves en dernière année de formation de l'enseignement qualifiant (6^{ème} et 7^{ème} TQ, 6^{ème} et 7^{ème} P) ainsi qu'une année après leur sortie de l'établissement scolaire dans la recherche et la mise à l'emploi ;
- créer une cellule d'insertion socio-professionnelle pensée comme un dispositif global regroupant l'ensemble des prises de contact avec le monde du travail (stages, patrons, Actiris, divers opérateurs de mise à l'emploi...). Cette cellule aura également pour mission l'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes après leur sortie de l'école. Cette analyse pourra donner lieu à des propositions

d'amélioration au sein des établissements, propositions qui seront mises en œuvre expérimentalement afin d'augmenter les chances d'insertion des jeunes diplômés.

Pour ce faire, les écoles participant au projet ont la possibilité d'engager un référent-coordonateur à raison d'une demi-charge.

Ces référents-coordonateurs seront épaulés par un coordonnateur de projet recruté à mi-temps à cet effet. Ce coordonnateur aura, pour l'autre moitié de sa charge, la mission d'assumer un rôle similaire à celui des référents-coordonateurs en école mais au sein de la Cité des Métiers de Bruxelles.

La fonction de ce coordonnateur est mieux détaillée ci-dessous.

Fonction

La mission de la personne recrutée s'articule autour des deux axes principaux:

1. Référent-coordonateur à la Cité des Métiers de Bruxelles

Dans le cadre de cette fonction, le Référent-coordonateur à la Cité des Métiers assurera les missions suivantes :

- a) Animation d'ateliers et d'activités s'adressant aux élèves bruxellois de fin de cycle secondaire essentiellement inscrits dans le qualifiant (Technique ou Professionnel).

Ces outils ont pour objectifs de :

- développer les compétences et les savoirs transversaux ;
- faire découvrir les grands secteurs d'activités et quelques métiers qui les composent (en remettant en cause des stéréotypes qui leur sont parfois attachés) ;
- faire connaître les systèmes de formation et les principaux diplômes ;
- aider à la construction positive du jeune.

- b) Développement d'outils permettant d'élargir ces activités afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses des établissements scolaires.

- c) Soutien à l'insertion socio-professionnelle des élèves issus de l'enseignement qualifiant dans l'année qui suit leur sortie de l'école

2. Coordonnateur

Cette fonction cadre dans le projet Transition-Insertion 2020 pour le Qualifiant ordinaire. La mission consiste principalement à coordonner le travail des référents-coordonateurs-en école et se décline autour des quatre pôles suivants :

- 1) Accompagner et « faciliter » le travail des référents-coordonateurs

- Mission d'information.
- Suivi des cas particuliers exposés et recherche de solutions.
- Mise en réseau des partenaires.
- Apport « d'outils » méthodologiques.
- Organisation de réunions et/ou visites avec les référents-coordonateurs.

- 2) Assurer le relais avec les partenaires administratifs et pédagogiques du projet
 - Développement d'un réseau partenarial.
 - Organisation de Comités Pédagogiques.
 - Organisation de Comités de suivi local.
- 3) Promotion du projet
- 4) Soutien à la mise en œuvre du projet

Relations hiérarchiques

Le Chargé de mission dépend du CCGPE-DGEO.

Nombre de collaborateurs à gérer : 0

Horaires

- Variable
 Fixe
 Continu
- Autres :

Environnement de travail

- Dans un bureau
 Itinérant
 Travail à l'extérieur
- Autres :

1. Critères de recevabilité

2. Identité administrative

3. Identité fonctionnelle

4. Profil de compétences

5. Pour postuler

Compétences génériques et comportementales

- Leadership collaboratif.
- Bon sens du relationnel.
- Facilité d'adaptation à différents publics.
- Être capable de travailler aussi bien en équipe que de manière autonome.
- Sens des responsabilités et de l'organisation.
- Être capable de veiller à ce que les objectifs pour l'accompagnement des élèves soient atteints, sans pour autant prendre le rôle des responsables du projet au sein du CCGPE ni celui des chefs d'établissement qui doivent veiller à ce que les référents-coordonateurs accomplissent bien leur mission.
- Pouvoir concevoir que le travail de recherche puisse se faire, à domicile, même, occasionnellement au cours des jours non prestables habituellement (weekends ou jours fériés).
- Veiller au respect des échéances et du cadre de travail fixés par le CCGPE.

Connaissances spécifiques

- Connaître les structures de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Connaître la législation et la réglementation relatives à l'enseignement
- Maîtriser les différents concepts relatifs au dispositif multipartenarial unique d'orientation tout au long de la vie ainsi que des Cités des Métiers
- Disposer d'une connaissance des différents opérateurs d'enseignement et de formation actifs sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Compétences spécifiques à la fonction

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité de rédaction (rapports, notes de synthèse, textes légaux et réglementaires, etc.)
- Capacité de planification de tâches et de gestion des priorités
- Capacité d'appréhension et de gestion de dossiers dans une optique transversale
- Capacité de neutralité dans un contexte inter-réseaux et inter-opérateurs
- Capacité de pilotage des projets sur le long terme
- Capacité de gestion des relations humaines et de situation stressantes
- Capacité de mise en œuvre des processus innovants
- Capacité d'autonomie et d'esprit d'initiative
- Disponibilité et adaptabilité
- Sens des responsabilités

1. Critères de recevabilité	2. Identité administrative	3. Identité fonctionnelle	4. Profil de compétences	5. Pour postuler
-----------------------------	----------------------------	---------------------------	--------------------------	------------------

- Vous pouvez poser votre candidature **jusqu'au 29 avril 2019 inclus**.
- Les entretiens de recrutement se tiendront le **7 mai 2019**
- Pour être prise en considération, votre candidature à cette fonction devra comporter :
 - **Un curriculum vitae rédigé en français et actualisé.**
 - **Une lettre de motivation.**
- Précisions quant aux critères de recevabilités :
 - Expérience : Vous devez posséder l'expérience professionnelle appropriée. La vérification de votre expérience se fait sur base de votre C.V.
 - **Pour chacune de vos expériences professionnelles, veuillez indiquer précisément les dates d'exercice du poste (jour, mois et année)**
 - Si vous postulez pour un emploi pour lequel une expérience et/ou des compétences techniques sont requises, nous vous conseillons d'accorder une attention particulière à la description de celle(s)-ci dans votre C.V. Ce sont ces données qui sont utilisées par nos chargés de sélection pour la présélection qualitative des C.V.
 - Diplôme : Vous devez être en possession du ou des diplôme(s) requis :
 - Pour les diplômes obtenus hors Belgique, une attestation d'équivalence du diplôme de la Communauté française est requise (pour l'obtenir: 02/690.89.00 Service de l'équivalence des diplômes /Service de la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes étrangers d'enseignement supérieur)
 - Pour les diplômes belges obtenus dans une autre langue que le français, une attestation de votre connaissance de la langue française délivrée par le Selor suite à un test linguistique (article 7) est requise (pour l'obtenir : inscription en ligne sur le site du Selor (www.selor.be))

- Vous êtes belge ou ressortissant d'un Etat faisant partie de l'Espace économique européen (ou de la Suisse) ou ressortissant hors espace économique européen disposant d'un titre de séjour et d'un permis de travail valides

Sur la base des lettres de motivation, des curriculum vitae et du nombre de candidatures recevables, le jury de sélection pourra limiter le nombre de candidatures.

Les dossiers de candidature seront adressés à **Madame Danielle Van Boxem, par courriel à danielle.vanboxem@cfwb.be**